



FLASH INFO CSE PNC



<http://www.unac.asso.fr/informations-adherent/>

26 Septembre 2020 #302



Réunion CSE du 24 Septembre 2020

Jeudi 24 Septembre a eu lieu une réunion CSE lors de laquelle les élus ont lu une **motion relative au transfert de nos lignes HOP! vers Transavia**. Ce transfert concerne les lignes de Nantes vers NCE/TLS/MRS/MPL et également la ligne d'Orly vers BIQ.

En effet, aucune information préalable des élus du CSE n'a été faite ni aucune consultation de l'instance n'a été engagée alors que c'est une obligation légale...

Ainsi, la **Direction** de HOP! se retrouve dans une position d'**entrave au fonctionnement du CSE** attaquant en justice.

Les élus vous tiendront informés des suites judiciaires données à cette constatation d'entrave. Une fois encore, la Direction de HOP! ne respecte pas l'ensemble de son personnel durant cette période morose et explosive que nous traversons tous ensemble. **Le SNPNC et l'UNAC ne manqueront pas de faire valoir vos droits !**



INFORMATIONS SUR LES RÉSULTATS ET LA SITUATION ÉCONOMIQUE

Au premier semestre 2020, la crise sanitaire a eu pour conséquence une baisse d'activité de 60% par rapport au prévisionnel accompagné d'une diminution du chiffre d'affaire de 36 %.

La perte d'exploitation a été limitée à 7 millions d'euros en particulier grâce au recours à l'activité partielle : HOP! a économisé 47 millions d'euros de masse salariale grâce à la diminution des heures supplémentaires, des frais logistiques et de maintenance mais aussi et surtout grâce aux 32 millions d'euros financés par la collectivité pour payer les salaires au travers du régime d'activité partielle.

La recapitalisation à hauteur de 230 millions en juillet a permis de désendetter l'entreprise et de reconstituer les capitaux propres.

Concernant l'activité partielle longue durée (APLD), celle-ci ne semble plus être un sujet tabou. Une réunion à ce sujet est prévue avec les organisations syndicales le 1^{er} Octobre.



✈️ POINT SUR LE PROGRAMME HIVER

La reprise d'activité se situe autour de 51% alors que les prévisions étaient de 60%.

Les raisons sont toujours les mêmes : évolution des normes sanitaires, faible reprise du trafic en France et en Europe et faible reprise du trafic long courrier.

Pour Hop! la baisse de l'activité est en partie compensée par la reprise de lignes Air France mais les taux de remplissage restent en dessous des prévisions.

À ce jour, le réseau AF compte 79 destinations. Sur ces 79 destinations, 65 imposent des contraintes lourdes (limitées aux ressortissants et résidents, tests PCR à l'entrée, quarantaine ou complètement fermées.)

Seulement 14 destinations sont accessibles facilement (démarches administratives, assurances, QR code)

✈️ ÉVOLUTION DE LA FLOTTE

Immobilisation de 3 CRJ-700.

Mise en ligne du 17^{ème} E-190 le 5 octobre 2020.

Sortie de flotte des E-190 BLB et BLA.

Fin d'exploitation des E-170 BXO/BXH.

✈️ RÉSEAUX

Suspension pour la saison hiver des vols au départ de CDG vers Bergen, Brême, Gênes, Cork, Wrocław. Reprise partielle ou totale des lignes de CDG vers Copenhague, Cracovie, Dublin, Hambourg, Munich, Milan, Oslo, Seville, Zagreb initialement prévues en Airbus.

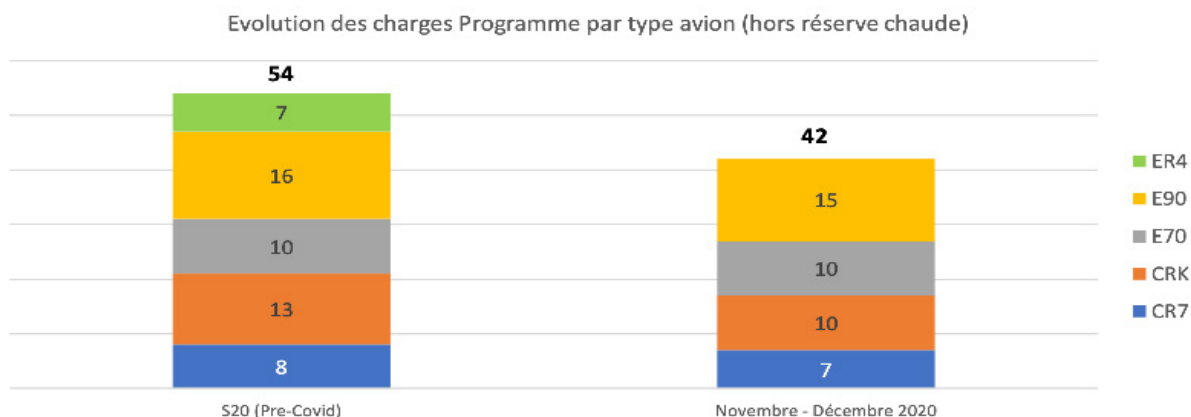
Découché Birmingham et Manchester suite à la faillite de FlyBe.

Suspension temporaire des liaisons LYS/MXP et LYS/BLQ.

Les lignes LYS/TLS LYS/BOD et LYS/NTE sont intégralement opérées par HOP!

Reprise des lignes MRS/BOD et MRS/AMS initialement opérées en Airbus.

Mais n'oublions pas que le souhait d'Air France est là encore de les transférer à terme à Transavia!



La reprise commerciale reste très lente avec des taux de remplissage très en deçà des niveaux à cette période de l'année

Réseau Opéré par Hop	Juin	Juillet	Août	Septembre
CDG (Europe + France)	45%	54%	58%	48%
Domestique (Transversal)	67%	73%	76%	64%
Total	55%	63%	67%	58%

✈ RÔLE/MISSION DE LA PERSONNE COMPÉTENTE EN RADIOPROTECTION -PCR-

Dès lors que la présence d'une source radioactive ou d'un générateur électrique de rayonnements ionisants entraîne un risque d'exposition pour les salariés, le chef d'établissement désigne au moins une PCR. Les personnels navigants sont exposés aux radiations cosmiques. L'unité qui caractérise une dose de radiations (liée aux rayonnements ionisants) absorbée par les tissus biologiques est le Sievert (Sv). La réglementation définit des limites d'exposition annuelle générant le classement des travailleurs exposés en 2 catégories : catégorie A de 6mSv à 20mSv et catégorie B de 1mSv à 6mSv.

Les PN sont classés dans la catégorie B. Les données disponibles montrent que les personnels navigants reçoivent en moyenne une dose annuelle de 2mSv avec une dose maximale autour de 5 mSv. La dose annuelle maximale des PN chez HOP! est de 2,5 mSv. Ce classement est fondamental en raison des obligations réglementaires associées : suivi médical, suivi dosimétrique et donc la nomination d'une PCR qui a été élue lors de CSE. Par ailleurs, toutes vos données personnelles sont disponibles également auprès de la Médecine du travail.

Vous pouvez également suivre votre exposition personnelle au rayonnement ionisant et effectuer votre contrôle dosimétrique en vous connectant au site SIEVERT PN :

<https://www.sievert-system.org/SievertPn.html#Login>

L'UNAC ET LE SNPNC SONT LÀ POUR VOUS ! VOTRE CONFIANCE NOUS ENGAGE ! CONTACTEZ-NOUS !



Etienne ROSSIGNOL
06 88 59 20 34
etienne@unachop.com



Pauline POLONCEAU
06 01 79 61 85
pauline@unachop.com



Fabrice LEVIEUX
06 11 70 58 99
fabrice@unachop.com



Delphine AUBIN
06 48 14 09 30
delphine@unachop.com



Christelle PAGONAKIS
06 15 44 44 35
c.pagonakis@laposte.net

**Vous souhaitez plus d'informations ?
Vous avez des questions ?**



David TOUCAS
06 19 77 59 26
dtoucas@gmail.com